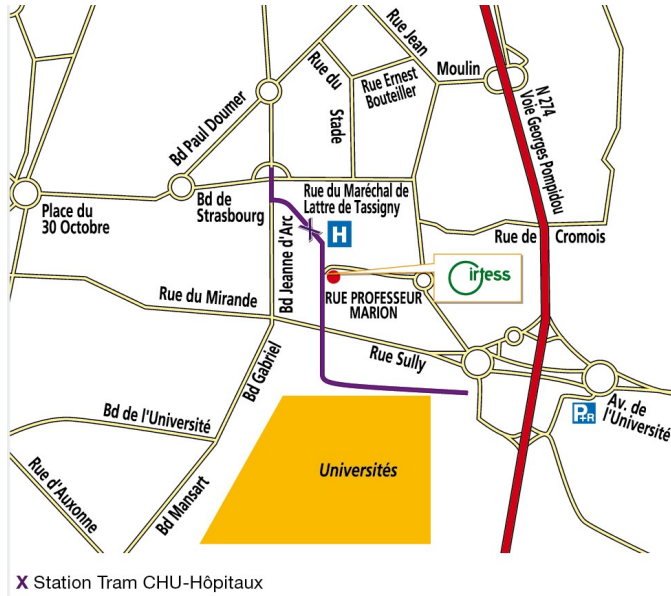
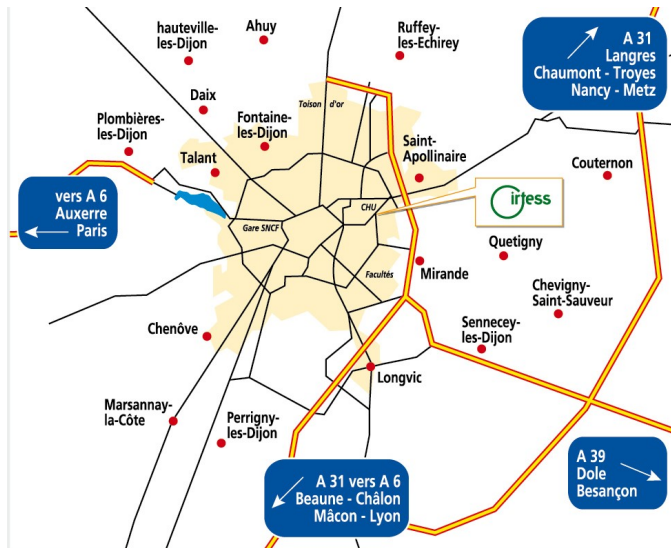


Plans d'accès

IRTESS

2 rue Professeur Marion, 21000 Dijon



Contact

Tel. 03 80 72 64 50 - accueil@irtess.fr

Journée d'étude

La Médiation Familiale

**Un espace pour « penser » la séparation
dans l'intérêt supérieur de l'enfant**



VENDREDI 2 JUILLET 2021

9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

À l'IRTESS
2 rue Professeur Marion, Dijon

Entrée : 45€

Les organisateurs et intervenants dans le cadre de cette journée d'études souhaitent recueillir en amont les questionnements des personnes inscrites afin de préparer des réponses qui soient construites au plus près des réalités professionnelles.

Au regard de l'intitulé de cette journée et du bref résumé du contenu, quelles sont spontanément les questions que vous auriez envie de poser, sur quel aspect aimeriez-vous avoir un éclairage ?

Merci de nous en faire part via le [formulaire d'inscription](#).

En partenariat avec



*Tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi, groupes) : nous consulter

Programme

8h30 Accueil
9h00 - 9h30 Ouverture de la journée : cadre général et retour sur les questionnements lors des inscriptions
Jean-Michel LAUNAY, Véronique BELLINI

9h30 Conférence d'ouverture
Approche sémantique de la Médiation Familiale
Olivier BERNARD
La Médiation Familiale / définition, courants et enjeux dans un contexte d'évolution de la cellule familiale : quel espace pour « panser » la séparation ?
Jean-Michel LAUNAY, Claudio JACOB, Sébastien CUINET

10h45 - 12h00 Table ronde
Etude et réflexion autour d'une situation de Médiation Familiale
Claudio JACOB, Olivier BERNARD, Sébastien CUINET, Jean-Pierre BENAT

13h30 - 14h45 Table ronde
Etude et réflexion autour d'un cas clinique
Claudio JACOB, Olivier BERNARD, Jean-Pierre BENAT, Sébastien CUINET

15h00 - 16h00 Conférence de clôture
La gestion du conflit : une démarche préventive dans l'intérêt supérieur de l'enfant
Claudio JACOB, Olivier BERNARD, Jean-Pierre BENAT

16h00 - 16h30 Pour conclure
Quelles perspectives ?
Jean Michel LAUNAY, Véronique BELLINI

Nos participants formateurs, médiateurs familiaux et chercheurs :

Véronique BELLINI, Formatrice responsable du dispositif Médiation Familiale à L'IrteSS de Bourgogne

Jean-Michel LAUNAY, Chargé de mission parentalité et évaluation des politiques publiques CAF 21

Claudio JACOB, Médiateur Familial DE, Formateur IRTS de Franche-Comté, Directeur d'AMORIFE International

Jean-Pierre BENAT, enseignant spécialisé en recherche appliquée en Sciences Humaines, psychoclinicien Zeugma Consult

Sébastien CUINET, Médiateur Familial DE, Centre Notarial de Médiation Bourgogne Franche-Comté

Olivier BERNARD, enseignant en techniques d'expression et management à l'Université de Bourgogne et consultant en sémantique relationnelle et professionnelle

La pratique de la Médiation Familiale

La pratique de la Médiation Familiale suppose une méthodologie spécifique qui aujourd'hui n'est pas toujours reconnue, reste méconnue et parfois même confondue avec d'autres approches.

Beaucoup de professionnels affirment être Médiateurs mais au fond de quoi parle-t-on ? Comment éviter les confusions ? Quelle est et quelle doit être la posture du Médiateur Familial ? Quelle méthodologie spécifique peut-on transposer ou pas dans les processus de Médiations ?

A l'heure où on identifie clairement une inflation du nombre de conflits familiaux, divorces, séparations qui entraînent dans beaucoup de situations des phénomènes de pertes et de blessures, quelles sont les conséquences pour les parents mais aussi et surtout sur le développement et l'équilibre de l'enfant ?

Beaucoup de professionnels issus du secteur éducatif et médico-social, de la justice, sont confrontés à ces situations et se retrouvent parfois démunis pour accompagner les familles dans ces moments complexes et difficiles où il va s'agir de se séparer sans pour autant rompre le lien dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Dans ce contexte pourquoi et comment avoir recours à la Médiation Familiale, quels sont ses enjeux au regard des conflits intrafamiliaux ? Quel rôle le monde judiciaire peut-il et/ou doit-il avoir dans la promotion de la Médiation Familiale ?

Quelle place l'enfant doit-il ou peut-il occuper dans le processus de Médiation ?

Comment « panser » la séparation dans un espace où il s'agira d'intervenir ni derrière (contrôle suivi) ni en-dessous des familles (soutien), mais à côté des familles pour redonner une explication porteuse de sens dans une situation pouvant passer des simples conflits à l'affrontement.

